

filière broutards

→ ANALYSES DE LA DEMANDE → CONTEXTE DU MARCHÉ ITALIEN → TÉMOIGNAGES

BROUTARDS : UNE FILIÈRE IMPORTANTE ARBITRÉE PAR LE MARCHÉ ITALIEN

→ Le point sur la demande en maigre. Tour d'horizon du marché italien. Commentaires des coopératives et des acteurs privés de la filière.

Chaque année, plus d'un million de broutards français franchissent la frontière vers l'Italie. Il est évident que le lien entre naisseurs français et engraisseurs italiens est étroit. Après une année 2006 exceptionnelle, la crise actuelle du jeune bovin italien se ressent forcément sur le marché du broutard français.

Grippe aviaire, la machine s'emballé !

La crise a véritablement dopé la consommation de viande bovine chez nos voisins transalpins, et, par la même occasion, la demande en maigre : scénario en trois actes.

■ Fin 2005, la grippe aviaire frappe l'Italie, le consommateur délaisse la volaille et se rue sur la viande bovine. Les abatteurs italiens vident les ateliers d'engraissement.

■ Les engraisseurs se retournent vers le marché français du maigre pour remplir à nouveau leurs unités. Le prix des broutards atteint des records historiques.

■ Novembre 2006, les ateliers sont pleins à craquer, mais la



F. D'Alleroche

grippe aviaire est terminée et la consommation en viande bovine ne suit pas, le prix du jeune bovin s'effondre. Puis c'est au tour du marché du maigre.

Résultats : côté abattage, les trois premiers mois de 2007 ont été très en deçà des prévisions. Côté engraissement, les éleveurs italiens ont été littéralement déchirés entre un broutard acheté au plus haut et un jeune bovin vendu au plus bas ! Conséquence, le volume des transac-

tions était très limité entre la France et l'Italie.

Impact du découplage

L'application en Italie du découplage des primes animales et de la directive nitrates, devrait selon l'Institut de l'Élevage entraîner un repli des besoins italiens en broutards de l'ordre de 10 % à l'horizon de 2010.

Avec le découplage, les engraisseurs pourraient plus facilement

ralentir leurs achats d'animaux maigres quand ils jugeront que le prix est trop élevé et ils devraient pouvoir davantage faire pression sur le prix des broutards.

L'année 2006 représente donc un pallier exceptionnel au niveau des prix de vente de nos broutards. L'avenir s'orientera probablement vers des cours proches de ceux de 2002 à 2004.

Ainsi, pour le premier semestre 2007, on enregistre une baisse de 9% des exportations de mâles

Le broutard tarnais

Effectif de la production bovine dans le Tarn en 2005 :
 ■ veaux sous la mère et veau du Ségala (20 000 têtes)
 ■ broutards (20 000 têtes)
 ■ vaches de réforme (9 000 têtes).

Les broutards sont présents sur tout le territoire tarnais. Mais les zones d'élevage de prédilection sont le Sud-est et l'Est du département. Pour la commercialisation, les ventes se font en ferme par lot soit en passant par les coopératives, pour les éleveurs adhérents, soit par les marchands et les négociants de bestiaux qui exportent directement vers l'Italie. Le prix des broutards est fonction de la race, de la conformation et du sexe.

de plus de 300kg. La consommation italienne en jeune bovin est restée frileuse les 6 premiers mois de l'année 2007, plombant du même coup les importations de maigre.

Elle est repartie mi-juillet, tirant les cours vers le haut mais les inquiétudes subsistent.

J. ANDURAND

Organisation . LA FILIÈRE COOPÉRATIVE DU BROUTARD TARNAIS

→ Témoignage des acteurs coopératifs de la filière maigre tarnaise : Bovi PC, Synergie et la Société Callexport.

Notre département n'est pas un des géants français de la production de broutards en raison de filières de veaux lourds bien organisées et dynamiques. Toutefois, cela reste un des principaux débouchés de l'élevage allaitant du département.

Le broutard tarnais

Le broutard tarnais est de race limousine ou blonde d'Aquitaine avec également quelques croisés. Les deux principales coopératives exerçant dans le Tarn sont Bovi Plateau Central et Synergie respectivement plutôt sur le Nord et le Sud du département. En sus de l'activité commerciale chez les non-adhérents, les coopératives ont également une activité d'appui technique avec leurs adhérents : informations sur les marchés, prévention FCO, tri des

animaux...

Pour Jean-Bernard Brunet, commercial tarnais pour Synergie " Il y a 2 catégories principales de maigre dans le Tarn : le broutard limousin de 300-400kg produit notamment vers les monts de Lacaune et le petit blond de 200 à 300kg davantage produit sur Puylaurens ou Castres, ce dernier est très qualitatif et très demandé dans le Nord de l'Italie. Une autre caractéristique de notre département c'est aussi la présence dans le Nord d'ateliers de repousse, activité difficile en ce moment. "

Pour Gilles Durenton, commercial Bovi Plateau Central " Le gros de notre activité se fait sur les limousins et quelques blonds. En ce moment, avec le prix élevé des céréales, ce sont les broutards les plus lourds les plus demandés. Pour moi, le principal problème

du broutard tarnais est le manque d'homogénéité des lots si l'on compare à l'Aveyron par exemple, aussi bien sur la qualité que sur le poids. De manière générale, les meilleurs broutards partent sur l'Italie, le reste est écoulé en Espagne. "

La FCO

" Avec le contexte de la FCO, nous travaillons au jour le jour. Nous n'avons pas un seul broutard acheté pour la semaine prochaine par exemple ! " témoigne Gilles Durenton.

" Ces derniers temps, nous avons vendus des animaux qui auraient pu attendre un peu pour éviter d'éventuels blocages " complète Jean-Bernard Brunet.

La commercialisation

Le gros des broutards de

Synergie partent sur le centre de Pamiers alors que ceux de Bovi PC se dirige vers les centres Aveyronnais (Calmont, Currières).

Pour la vente, les 2 coopératives font appel au service de Callexport, société de service dans laquelle 5 coopératives françaises (Bovi PC, Synergie, Geysel, Celmar et Altitude) ont des parts. Christian Mas, commercial Callexport, nous explique le fonctionnement " Nous commercialisons à 80% vers l'Italie (2 commerciaux sont italiens), 15% vers l'Espagne et 5% vers la Grèce. L'Espagne demande de plus en plus de qualité, des broutards légers et surtout des femelles alors que l'Italie s'oriente de plus en plus vers des broutards plus lourds, sevrés et vaccinés qui redémarrent facilement une fois à l'engraissement. Nous commercialisons

90 000 bêtes par an à 95% en maigre. Une des particularités du Sud-ouest est que 90% des animaux sont encore vendus à la pièce et non pas au kg. Actuellement de moins en moins d'éleveurs veulent faire du lourd, depuis le découplage de la PSBM, ce qui déstabilise le marché. Les frais induits par les nouvelles contraintes au niveau du transport handicapent aussi les mouvements d'animaux. On va donc peut être aller vers davantage d'engraissement local, surtout si le prix du maïs incite les engraisseurs italiens à se tourner vers le commerce de céréales. Les marchés des pays du Maghreb sont aussi à surveiller car leur goût se rapproche du nôtre mais les brésiliens sont déjà fortement présents. "

J. ANDURAND

Broutards français . LE DÉBOUCHÉ DU MARCHÉ ITALIEN

→ Les relations entre naisseurs français et engraisseurs italiens se posent de plus en plus en terme de partenariats.

L'importation italienne de bovins nés en France existe depuis les années 60. C'est un marché sérieux, qualifié, professionnel car aujourd'hui, plus de la moitié des veaux français entrent en Italie pour y être élevés et engraisés. La viande produite est connue et appréciée pour ses caractéristiques qualitatives et organoleptiques.

Dans l'après-guerre, l'Italie a presque totalement abandonné le secteur de naissance.

Aujourd'hui, cela a pour conséquence le manque de professionnels dans le secteur et pèse plus que la limitation des quotas. On note également un retard dans l'amélioration génétique.

La consommation

L'Italie est un cumul de marchés locaux très spécifiques. Ainsi la demande dans le nord-ouest et le sud concerne une viande de bonne conformation et maigre ; tandis que dans le nord-est la préférence va à une viande plus grasse.

Malgré ces différences interrégionales, une unité qualitative de la viande s'étend à l'ensemble de la production : une bonne conformation, du rendement, de la viande maigre et surtout claire.

Par ailleurs les consommateurs italiens plébiscitent ardemment la viande produite dans leur propre pays ("Carni Nostrana").

L'approvisionnement du marché italien

Premier pays producteur de jeunes bovins dans l'Union Européenne, l'Italie a maintenu sa production entre 2 et 2,07 millions de têtes depuis 1996, année où elle avait connu sa première baisse. Elle a réussi à maintenir son niveau de consommation et son taux d'auto-approvisionnement en viande bovine entre 62 et 65 %. La viande issue de jeunes bovins importés (principalement de France) représente un tiers du marché des ménages : c'est le cœur de gamme des distributeurs, la référence du marché.

Très demandeurs d'animaux maigres français, les engraisseurs italiens ont encore resserré à partir de 2001 leurs liens avec la filière maigre française, sous l'influence de la grande distribution italienne qui voyait dans cette stratégie un gage de retour de confiance du consommateur après la crise de l'ESB. Les enseignes italiennes ont alors développé des démarches "filiales" qui se différencient nettement des viandes d'importation par leur prix au détail plus élevé, de 20 à 30 %, ce qui explique largement les prix élevés des broutards français achetés.

Les régions d'engraissement

Les engraisseurs sont majoritairement localisés dans le

Vénét (région de Venise 43,7 %) et s'approvisionnent principalement de jeunes bovins mâles (83,5 % contre 16,5% de génisses). Le Piémont et la Lombardie engraisent chacune 20% des importations de jeunes bovins. L'Emilie Romagne ne représente que 6% des importations.

Pour toutes ces régions, les expéditions de broutards français en Italie ont progressé d'environ 7% entre les périodes précédant et suivant la crise de 2001. Le niveau record a été atteint en 2003 puis a légèrement fléchi.

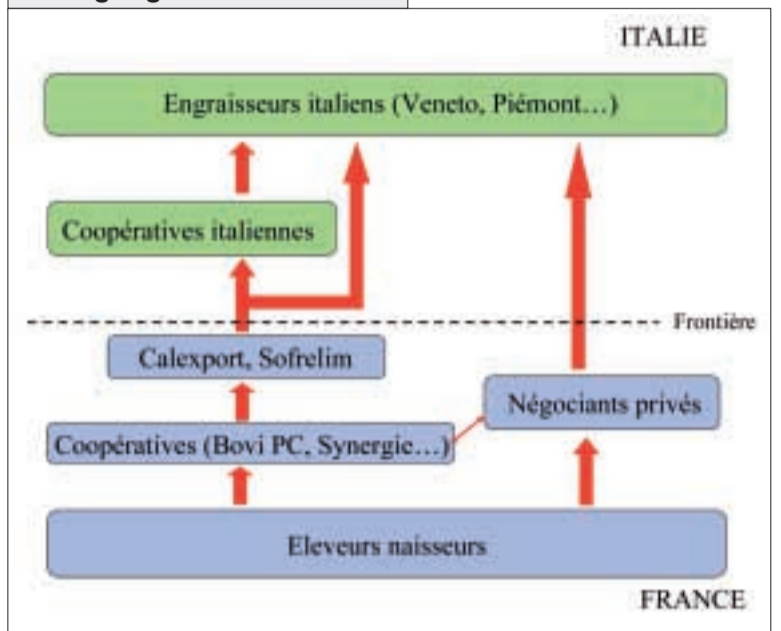
Ces engraisseurs sont environ 3000 dont 700 intégrés (avec une tendance à l'augmentation), pour un total de 900 000 jeunes bovins. On note une concentration des achats en Italie par une vingtaine de grands groupes, représentant à eux seuls 39 % des importations.

Les concurrents de la France dans l'importation

Les grands fournisseurs du marché bovin italien en 2006, sont les 3 grands pays voisins : l'Allemagne, les Pays-Bas (pour le veau essentiellement) et la France et représentent les 2/3 du marché. Il y a également un noyau de cinq pays fournisseurs de taille moyenne : l'Autriche, l'Irlande, la Belgique, le Danemark et l'Espagne qui restent pratiquement stables d'une année sur l'autre.

Cependant, malgré la concurrence, l'Italie reste fidèle à la

→ Organigramme de la filière



France qui bénéficie d'une haute image de qualité. Par exemple, l'indication "Né en Irlande" constitue encore un handicap et est moins valorisante : Pour un prix de 4.500 litres/kg en vif (2,32 €) de France, on constate 200 à 300 litres (0,10 à 0,15 euros) de moins pour l'Irlande et 500 litres de moins (0,258€) pour le pie rouge slovaque.

Il faut retenir l'évolution des pays émergents tels que la Pologne (10,9 % des importations italiennes en 2006), et l'introduction progressive du Brésil et de l'Argentine avec 4,2% des importations italiennes. Ces trois pays rassemblent ainsi 15,1% des importations italiennes ce qui n'est pas négligeable, au détri-

ment des pays leaders fournisseurs. La commercialisation de cette catégorie de viande se situe dans des segments "1^{er} prix", dont les tarifs sont inférieurs de 20 à 30 % à ceux des produits filiales concernant les broutards français.

Quelle sera l'incidence de l'augmentation des volumes commercialisés dans cette catégorie sur l'ensemble du marché jeunes bovins italien ? Il est bien difficile d'apporter une réponse, d'autant plus, que tous les dés ne sont pas jetés (négociation OMC et donc prix des viandes importées, attitude du consommateur...).

J. ANDURAND

(d'après un colloque du sommet de l'élevage)

Export . LES BLANÇAL, NÉGOCIANTS EN BESTIAUX DE PÈRE EN FILS

→ Témoignage d'un acteur incontournable de la filière maigre.

L'entreprise de commerce en bestiaux des Blancal emploie le père, le fils, une secrétaire et un chauffeur pour un volume annuel commercialisé de 12000 bêtes. Un frère est également éleveur en Blondes, autant dire que les Blancal connaissent leur métier ! Les bêtes commercialisées sont issues du Tarn (50%), de l'Aveyron (30%) mais aussi du Tarn et Garonne et d'autres départements avoisinants.

" Nous avons commencé l'exportation il y a 30 ans. Aujourd'hui, nous commercialisons principalement dans le Piémont et le Veneto. Ces dernières années on note une tendance à l'alourdissement même si nos approvisionnements en maigre vont de 250 à 400kg. Le facteur limitant du commerce c'est presque toujours la vente car une bête déjà vendue en Italie est au ¾ achetée en France" témoigne le chef de famille. " En Italie, nous vendons à des engraisseurs avec des structures de plus



en plus importantes de 200 à 8000 bêtes. Ces dernières semaines depuis que le bassin Charolais subit les contraintes liées à la FCO les italiens se sont un peu reportés sur le Sud de la France mais ce sont surtout les éleveurs de la région qui veulent vendre, inquiet de la progression de la maladie. "

Pour conclure notre entretien, le fils Blancal insiste sur l'importance du caractère qualitatif de

la production tarnaise. " Produire de la qualité est prépondérant. Nous avons les bêtes de meilleure qualité que nos concurrents Roumains, Polonais ou Argentins mais c'est un travail de tous les jours pour les éleveurs. Nous avons la meilleure viande mais aussi la plus chère, il ne faut pas l'oublier. Il faut donc veiller à avoir des bêtes d'une qualité de conformation optimale. " J. ANDURAND

Interview...

FCO : Pierre Chevalier, président de la FNB, "Un accord historique"

■ **Comment accueillez-vous la décision de Bruxelles en matière de FCO ?**

Pierre Chevalier : Nous rencontrons des difficultés en matière d'échanges communautaires depuis un an. L'accord auquel est parvenu le comité de Bruxelles est historique. Désormais, on va pouvoir exporter de partout, y compris à partir des zones interdites, à condition de faire une désinsectisation des animaux et une virologie. J'adresse un coup de chapeau au ministre pour cet accord obtenu, car il était inespéré, encore la veille.

■ **Quid du protocole avec l'Italie qui a été signé quelques jours plutôt ?**

PC : Le protocole italien est mort. D'ailleurs, j'ai toujours considéré qu'il était

inapplicable. Les faits m'ont donné raison avec la progression rapide du moucheron vers le sud.

■ **Quelles auraient été les conséquences d'un non-accord à Bruxelles ?**

PC : Cela aurait été une catastrophe. Sur le million de broutards que nous exportons tous les ans sur l'Italie, 30 % ont pu être commercialisés. Il reste encore 700 000 animaux dans les élevages. A 1000 € par tête et en tenant compte du coût alimentaire, c'était un milliard d'euros de pertes ou de manque à gagner pour les éleveurs. Nous avons alerté le ministère de l'Agriculture sur ces conséquences économiques dramatiques pour les éleveurs et nous avons d'ores et déjà demandé une opération de retrait.

ACTUAGRI